



Réaliser les opérations courantes comptables d'une TPE (formation éligible au CPF)

Gérer Votre Entreprise Grâce aux Outils et Méthodes Comptables

Objectifs de la formation :

Cette formation a pour objectifs de vous permettre de comprendre et assimiler les principaux mécanismes et logiques de la comptabilité d'une entreprise pour en assurer la gestion.

A l'issue de la formation, vous devez être capable de :

- ✓ - Comprendre la logique comptable et savoir lire les principaux documents comptable (bilan, compte de résultat)
- ✓ Tenir la comptabilité au quotidien : saisie de facture, déclaration de TVA , rapprochement bancaire
- ✓ Assurer le pilotage de l'entreprise : Tableaux de bord, indicateurs de contrôle
- ✓ Etablir un plan financier prévisionnel, notion de fonds de roulement , plan de de trésorerie et BFR
- ✓ - Superviser et contrôler les risques d'écarts entre le prévisionnel et le réalisé
- ✓ Mettre en place l'organisation comptable de l'entreprise : gérer les situations d'impayés , gestion des stocks....
- ✓ - Interagir avec les différents acteurs intervenant sur les opérations comptables de l'entreprise



Formation certifiante Eligible au CPF

Durée : 5 journées (35heures) à distance et en direct

Prix : 2500,00 € HT

Déclaration d'activité :

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11922700192.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. »

Formateur :

Expert – comptable et professeur d'université, chefs d'entreprise

Moyens pédagogiques :

Vous devez disposer d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet haut-débit.

Certification :

La formation mène à la certification RS6485 enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences le 21/12/2023, intitulée « Réaliser les opérations comptables courantes d'une TPE et détenue par CREATIFS

Plan de la formation

1. Savoir lire et comprendre les documents comptables, fiscaux et sociaux

Lire et comprendre les documents clés :

- L'organisation pratique de la comptabilité : balance, grand livre et journal
- Mise en place des états de synthèse : Bilan, compte de résultat
- Principe de la partie double et plan comptable
- L'enregistrement comptable des opérations
- Déclarations sociales et fiscales : CVAE, CFE, DSN, déclaration fiscale 2065

2. Traiter les opérations comptables courantes :

- **Apprendre** à enregistrer les opérations : ventes, achats, salaires, avances.
- **Effectuer** un rapprochement bancaire pour sécuriser la comptabilité.
- **Maîtriser** les bases de la TVA : saisie, déclaration et contrôle.
- **Utiliser** des logiciels comptables ou des outils numériques adaptés aux TPE.

3. Assurer le pilotage de l'entreprise :

- **Élaboration de tableaux de bord personnalisés** : suivi et pilotage des performances
- **Construction des indicateurs de contrôle** : chiffre d'affaires, trésorerie, rentabilité.
- **Comparaison** entre le réalisé et le prévisionnel

4. Établir un plan financier prévisionnel de votre activité :

- **Identifier** et chiffrer les principales recettes et dépenses liées à l'activité.
- **Calculer** et anticiper les besoins en fonds de roulement.
- **Concevoir** un tableau prévisionnel de trésorerie pour anticiper les flux financiers
- **Comparer** régulièrement le réalisé avec le prévisionnel : contrôler les écarts

5. Mettre en place et suivre l'organisation comptable de l'entreprise :

- **Identifier** et gérer les situations d'impayés : outils de suivi et alertes.
- **Gérer les stocks et/ ou offres de services** :
- **Mettre** en place des outils de suivi pour éviter les ruptures ou retards.

6. Communication et interaction avec les parties prenantes :

- **Interagir** avec les acteurs externes (banques, administrations, fournisseurs)
- **Développer** une relation de confiance avec les partenaires grâce à une gestion transparente.
- **Outils et méthodes** pour une communication efficace

Pré requis :

Entrepreneurs et gérant de TPE souhaitant assurer la gestion des opérations comptables courantes de leur entreprise.

- Niveau minimum requis : diplôme de niveau 4 ou diplôme de niveau 3 avec 3 années d'expérience
- Maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, traitement des images, navigation internet, tableur)

Modalités d'évaluation :

A l'issue de la formation, le candidat devra compléter un QCM portant sur les connaissances théoriques des opérations comptables courantes d'une TPE, puis il devra remettre un dossier de projet professionnel sur la mise en place d'une organisation comptable pour une TPE. Enfin, il présentera cette organisation et sa mise en œuvre lors d'une soutenance orale devant un jury professionnel.

Modalité d'accès pour les personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Si votre situation nécessite des aménagements spécifiques (pédagogiques, matériel, techniques ou humains), n'hésitez pas à contacter notre référent handicap, par téléphone au 06 95 95 27 77 ou par mail à contact@gcforma.com

Comment s'inscrire ?

Par téléphone au 0695952777 ou par mail : contact@gcforma.com

L'entretien téléphonique nous permet d'analyser vos besoins afin de déterminer un parcours de formation adapté.

